Règles du site des Yourtes du Poisson Blanc

- 1. Toutes les yourtes ont accès aux jeux extérieurs (volley-ball et badminton). SVP laissez la chance à tous d'y jouer.
- 2. Toutes les yourtes ont accès à la plage et au jeux qui y sont (pétanque, fer à cheval, etc.) svp, laissez la chance à tous d'y jouer. En période d'interdiction de feu, il sera toujours possible de faire un feu, uniquement dans le foyer de droite (en bloc de ciment). Vous trouverez le bois nécessaire sur la plage.
- 3) Chaque yourte a droit à un canot, 2 rames et 2 ceintures de sauvetage que vous trouverez dans la remise sur la plage.
- 4) Le nombre maximum de personnes permis pouvant dormir dans les yourtes de 32 pieds (l'Orignal et le Chevreuil) est de 6 personnes. <u>Tout dépassement de cette limite sera chargé par des frais</u> <u>supplémentaires équivalant à une nuit de plus.</u>
- 5) Le nombre maximum de personnes permis pouvant dormir dans les yourtes de 24 pieds (la Perdrix, le Lièvre et le Renard) est de 4 personnes. <u>Tout dépassement de cette limite sera chargé par des frais supplémentaires équivalant à une nuit de plus.</u>
- 6) Par respect pour tous, essayez de limiter le bruit autour des yourtes après 21h. Sur la plage, autour d'un bon feu, commencez à diminuez le bruit à 23h. Assurez-vous que les chiens ne jappent pas. Respectez vos voisins en tout temps (soir et matin particulièrement).
- 7) Respectez les limites du site des yourtes. En cas de besoin ou d'urgence, appelez Steve au 819-918-6400.
- 9) Le nombre de visiteurs permis est de 2 par yourte. Ils devront quitter le site avant 21h. Des frais de 10.00\$ par visiteur s'appliquent.

Merci de tenir les lieux propres.

Bon séjour à tous